

Inscription à www.mondpc.fr

IMPORTANT : avant de vous connecter sur le site www.mondpc.fr et de vous inscrire, il est **INDISPENSABLE** de préparer quelques éléments.

En effet, la transmission de certains de ces documents se fera uniquement par voie numérique et rien ne sera envoyé par la poste.

Il faut donc scanner des documents sous forme d'image (.jpg, .png) ou de pdf et les placer dans un dossier bien précis sur votre ordinateur où vous pourrez les retrouver au moment de votre inscription.

Si vous n'êtes pas à l'aise pour scanner ou si vous n'avez pas de scanner, il faut vous débrouiller pour trouver quelqu'un qui le fera pour vous ... Contactez-moi si galère.

Pièces à préparer sans les scanner :

:: votre n° RPPS : il se trouve sur votre carte professionnelle d'inscription au Conseil de l'Ordre, c'est le plus simple

Si vous n'avez pas ce n°, préparez votre n° ADELI,

Si vous n'avez pas ce n°, préparez votre n° de carte CPS

:: votre année de diplôme

:: votre année d'installation

Pièce à scanner :

:: le RIB du compte où seront versées vos indemnités de formation.

:: attestation de cotisation au Conseil de l'Ordre , ça ressemble à ça :



:: votre carte CPS recto verso **uniquement** si vous n'avez pas trouvé votre n° RPPS ou votre n° ADELI

Si vous êtes salarié, il y a un scanner de plus à faire :

:: fiche de paie de moins de trois mois

Une fois que vous avez préparé tous ces éléments, connectez-vous sur www.mondpc.fr

Cliquez sur "vous n'êtes pas inscrit ? Créer votre compte maintenant"

"Attention, si vos données bancaires ..." OK

Choisissez votre mode d'exercice et confirmez votre choix

Vous arrivez sur le bulletin d'inscription.

Il y a quelques différences entre le formulaire libéral et salarié et je pense que vous êtes assez grand pour remplir tout cela mais je vais préciser quelques détails.

INFORMATIONS PERSONNELLES

N'oubliez pas de conserver dans un coin de votre tête votre mot de passe.

Un peu plus bas :

Merci de renseigner votre n° RPPS, ou votre n° ADELI, ou votre n° de carte CPS en joignant une copie recto verso de cette carte

N° RPPS (11 chiffres) * ?

N° Adéli (9 chiffres) * ?

N° carte CPS ?

justificatif : Parcourir...

(Copie carte CPS recto/verso)

Le n° RPPS seul suffit, c'est le plus simple.

Le n° ADELI seul peut aussi faire l'affaire

Par contre, si vous utilisez le n° de votre carte CPS, il faudra fournir le scanner recto-verso de cette carte

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Je vous laisse faire.

Pour les salariés, c'est là qu'il faudra sélectionner le scanner d'un bulletin de paie de moins de trois mois que vous avez préparé.

COORDONNEES BANCAIRES

Vous faites comme vous voulez mais je ne vous conseille pas de cocher la première case !

COORDONNEES BANCAIRES

Je renonce à toute indemnisation

Je ne renonce pas à mes indemnisations et j'ai un compte français

Je ne renonce pas à mes indemnisations et j'ai un compte étranger

Une fois cela coché, il apparait la demande des coordonnées bancaires :

COORDONNEES BANCAIRES

Je renonce à toute indemnisation

Je ne renonce pas à mes indemnisations et j'ai un compte français

RIB ? Vos informations bancaires, tel que le RIB, l'IBAN, le BIC seront nécessaires et requises pour les indemnisations auxquelles vous pourriez avoir droit.

Code banque Code guichet N° de Compte Clé RIB

justificatif : Parcourir...

Je ne renonce pas à mes indemnisations et j'ai un compte étranger

Il faut remplir les cases avec tous les 0 et sélectionner le scanner de votre RIB que vous avez préparé.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Vous avez préparé votre date d'année de diplôme et d'année d'installation.

C'est également ici qu'il faudra sélectionner le scanner de votre attestation de cotisation au Conseil de l'Ordre que vous avez préparé.

Certifiez sur l'honneur et **C'EST FINI**